



**Agir rapidement,
de manière
appropriée et
efficace**

**La sécurité alimentaire
ne peut attendre, pas
plus que l'action sur le
changement climatique.**





Agir rapidement

Réduire les émissions, éliminer les gaz à effet de serre et assurer la sécurité alimentaire

D'après le *Rapport de synthèse 2007 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)*, le tiers des émissions de gaz à effet de serre est imputable aux secteurs de l'agriculture et des forêts. Pourtant ces mêmes secteurs ont aussi d'énormes possibilités non seulement en matière de réduction des émissions mais aussi d'absorption du carbone dans la végétation et les sols.

L'agriculture peut faire partie de la solution de l'atténuation et le secteur mérite d'être incorporé à la concrétisation des accords internationaux. On peut réduire la pression exercée sur l'environnement par l'agriculture tout en répondant à la demande croissante d'aliments, de combustibles et de fibres.

Quelques mécanismes d'atténuation, notamment ceux qui piègent le carbone du sol, peuvent contribuer aux objectifs tant de sécurité alimentaire que d'adaptation. On peut réduire et éliminer aussi le carbone en améliorant la gestion des cultures et des herbages, et en restaurant les sols dégradés.

Près de 13 millions d'hectares de forêts disparaissent chaque année à cause de la déforestation provoquant 17 pour cent des émissions mondiales de gaz à effet de serre (*FRA 2005, IPCC 2007*). La réduction des émissions résultant de la déforestation et de la dégradation des forêts (REDD), y compris la gestion durable des forêts, leur conservation et l'augmentation des stocks de carbone forestier, peut fournir une réponse immédiate.



Agir de manière appropriée

Adapter les systèmes alimentaires au changement climatique

Le nombre de personnes affamées dans le monde a désormais dépassé le milliard, et une alimentation suffisante, saine et nourrissante pour tous ne pourra être assurée sans l'adaptation des systèmes alimentaires au changement climatique. L'adaptation des secteurs de l'agriculture, des forêts et de la pêche coûtera cher mais sera essentielle à la sécurité alimentaire, à la réduction de la pauvreté et aux services écosystémiques.

Agir maintenant et sans tarder réduirait la vulnérabilité de centaines de millions d'agriculteurs et forestiers, qui souffrent déjà d'insécurité alimentaire, notamment les petits exploitants, éleveurs et pêcheurs, et les paysans pratiquant l'agriculture de subsistance, les femmes et les populations autochtones.

Aucun secteur n'est aussi sensible au changement climatique que le secteur agricole, et aucun secteur ne contribue aussi directement à l'alimentation et aux moyens de subsistance de la majorité des pauvres vivant dans les pays en développement. C'est pourquoi il est essentiel de cibler spécifiquement le secteur agricole dans les mesures d'adaptation et leur financement afin qu'il puisse jouer ses multiples rôles.

Des mesures concrètes permettent de faire face aux futurs impacts éventuels du changement climatique : la conduite d'évaluations de ses impacts, la promotion d'une meilleure gestion de l'eau, la conservation des sols, la production de cultures et d'arbres résistants et l'amélioration des prévisions météorologiques et climatiques. Mais il faudra aussi perfectionner la gestion des risques liés aux catastrophes.



Agir de manière efficace

Exploiter les synergies entre sécurité alimentaire et atténuation

Les synergies potentielles entre sécurité alimentaire, adaptation et atténuation résultant des pratiques foncières appliquées dans les pays en développement pourraient procurer de multiples avantages et satisfaire les fortes exigences qui pèsent sur ces secteurs.

Cependant, les mesures d'atténuation ne pourront pas toutes contribuer à l'adaptation et risquent même, dans certains cas, de compromettre les objectifs de sécurité alimentaire. Il faudra formuler des stratégies et créer des mécanismes de financement pour produire ces multiples bienfaits et permettre aux producteurs ruraux d'en jouir.

Les mesures d'atténuation les plus prometteuses comprennent la gestion durable des forêts, des cultures et des terrains de parcours du bétail, l'agroforesterie et la restauration des sols dégradés et organiques.

La réponse de la FAO au changement climatique

Depuis les évaluations des impacts au niveau mondial jusqu'aux mesures nationales et locales, la FAO promeut l'adaptation et l'atténuation dans les secteurs de l'agriculture, des pêches, des forêts comme élément constituant du développement. La FAO soutient l'intégration de l'adaptation et de l'atténuation dans la planification de la sécurité alimentaire et leur prise en compte dans les politiques globales et pour le renforcement des capacités institutionnelles et techniques. Elle encourage l'amélioration des pratiques d'adaptation et les stratégies des moyens d'existence durables en tenant compte de la parité hommes-femmes. La FAO soutient aussi activement le processus de la Convention Cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCCC).



Gestion et partage des connaissances

La FAO joue un rôle actif dans la sensibilisation, la diffusion des informations et la constitution d'un forum de débat neutre sur les liens entre le changement climatique et la sécurité alimentaire.

Forum de débat: Promotion de débats techniques et de politique générale sur le changement climatique par le biais de commissions régionales, de conférences, de forum de parties prenantes, d'une large gamme de partenariats sur des questions d'intérêt mondial.

Gestion des données: Gestion de bases de données sur le changement climatique et harmonisation des données, grâce, par exemple, à l'Evaluation des ressources forestières mondiales (www.fao.org/forestry/fra), au Système global d'observation

terrestre (www.fao.org/gtos), au Réseau mondial sur le couvert végétal (www.glen.org) et aux bases de données agroclimatiques (www.fao.org/nr/climpag).

Communication et sensibilisation

- Partage des connaissances sur le changement climatique et le secteur agricole à l'aide de publications, sites web, bulletins électroniques, forums de débats et supports audiovisuels.
- Promotion de stratégies et d'outils de communication visant à renforcer l'adaptation au changement climatique dans les zones rurales par le biais de l'Initiative « Communication pour le développement durable ».
- Mise au point d'activités et de programmes visant à sensibiliser les enfants et les jeunes aux thèmes du changement climatique, en collaboration avec d'autres organisations des Nations Unies (y compris la CCCC) et d'organisations de la société civile (www.fao.org/climatechange/youth).

Transfert de technologies

La FAO promeut l'introduction de systèmes de gestion plus viables de l'agriculture, de l'élevage, des forêts et des pêches, associant l'impératif de sécurité alimentaire aux inquiétudes sur l'environnement, ainsi qu'à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à ses effets.

- Promotion de l'intensification durable de l'agriculture et de l'élevage dans les savanes d'Afrique de l'Ouest, associée à l'agriculture de conservation et à la production et la lutte intégrées, ainsi qu'à la gestion intégrée des éléments nutritifs pour les végétaux introduite par les écoles pratiques de terrain.
- Amélioration des matières organiques des sols pour assurer la résistance à la sécheresse et renforcer les moyens d'existence.
- Programmes de modernisation de l'irrigation: www.watercontrol.org/about/about.htm
- Promotion de la gestion durable des parcours et des pâturages en Afrique, Amérique latine et Asie centrale et de l'Initiative élevage, environnement et développement (www.fao.org/ag/againfo/programmes/fr/lead/lead.html).
- Promotion de l'utilisation améliorée des techniques à base de biogaz, notamment en Asie et Amérique latine.
- Projet pilote sur les possibilités de paiement pour les services environnementaux visant à atténuer le changement climatique dans les systèmes agropastoraux.
- Mise en œuvre du Code de conduite pour une pêche responsable et de l'approche écosystémique de la pêche et de l'aquaculture.
- Facilitation de la gestion durable des forêts en promouvant la formulation et l'application de bonnes pratiques forestières, comme la gestion des incendies, l'exploitation à faible impact, la mise en application des codes forestiers, y compris l'intégration du thème du changement climatique dans les programmes forestiers et les plans de gestion nationaux, etc.
- Participation à des projets intéressants 16 pays au titre de « L'environnement et le changement climatique » du Fonds du PNUD-Espagne affecté à la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement.
- Création d'un modèle permettant de mesurer l'impact des projets agricoles et forestiers sur les gaz à effet de serre et le piégeage du carbone (Ex-ante Appraisal Carbon-balance Tool – Ex-ACT).



Appui aux pays

La FAO fournit son appui aux pays grâce à des projets et programmes de terrain intersectoriels liés à l'évaluation des impacts, à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets, ainsi qu'à l'élaboration de directives de politique générale.

Intégration: Intégration de stratégies d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets dans les plans et programmes nationaux de gestion de l'agriculture, de la pêche et des forêts et de sécurité alimentaire, comme le Programme pour la sécurité alimentaire et le soutien aux moyens d'existence pour le Pacifique et le Programme national pour la sécurité alimentaire du Nigéria.

Évaluation des impacts: Évaluation des impacts du changement climatique sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, comme au Maroc et dans plusieurs pays à faible revenu et déficit vivrier (<http://www.fao.org/climatechange/53599/en/>). Exploration des liens entre les sexes, la variabilité climatique et les réactions adaptatives et mise au point d'une méthodologie d'adaptation qui tient compte des sexes en Inde (<http://www.fao.org/climatechange/54818/en/>).

Renforcement des capacités: Renforcement des capacités nationales et locales en matière d'agriculture, d'élevage, de forêts et de pêche aux fins de la réduction des risques liés aux catastrophes,

de gestion des risques climatiques et d'adaptation au changement climatique moyennant la participation communautaire au Bangladesh et au Népal, et grâce à l'Initiative globale d'amélioration des plantes visant à produire des variétés agricoles résistantes à la sécheresse, aux inondations et à la salinité.

Travailler ensemble

UN-REDD

PROGRAMME

Le Programme UN-REDD est un partenariat entre la FAO, le PNUD et le PNUE lancé en septembre

2008 pour aider les pays à développer leurs capacités à réduire les émissions résultant de la déforestation et de la dégradation des forêts (REDD), et à créer un mécanisme REDD futur dans un régime climatique postérieur à 2012. Au sein du partenariat, la FAO offre son assistance aux pays pour les questions techniques d'ordre forestier et la création de processus rentables et crédibles de mesure, rapports et vérification (MRV) pour la réduction des émissions.

www.un-redd.net

Crédits Photos: Couverture ©FAO/Peter DiCampo; page 2 ©FAO/G. Gobet, ©FAONRCB/F. Botts, ©FAO/F. Botts; page 3 ©FAO/G. Bizzarri; page 4 ©FAONRCB/S. Ramasamy.